



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonction publique : administration centrale

Question écrite n° 72276

Texte de la question

En application de l'article 57 de la loi organique aux lois de finances, la commission des finances du Sénat a adopté un rapport relatif au contrôle budgétaire sur la direction générale de la fonction publique. Ce rapport préconise notamment de diversifier les corps de recrutement dont sont issus le directeur général et le directeur de la DGAFP. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la fonction publique les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Les derniers directeurs généraux de l'administration et de la fonction publique étaient issus du corps des Ponts et Chaussées (1998-2001) et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (2001-2005). Le directeur général de l'administration et de la fonction publique nommé en septembre 2005, M. Paul Peny (administrateur civil), était directeur des ressources humaines du ministère de l'intérieur jusqu'à sa désignation. Il avait été auparavant sous-directeur de la fonction publique territoriale à la direction générale des collectivités locales. Dans l'exercice de ses fonctions il a montré en particulier son aptitude à la conduite du changement et au dialogue social. Ce choix marque le souhait du Gouvernement de confier la fonction de directeur général de l'administration et de la fonction publique à un spécialiste reconnu des ressources humaines, en tenant compte au premier chef de sa capacité de dialogue avec les gestionnaires et les partenaires sociaux. M. Peny présente également l'avantage d'avoir pu dans ses précédentes fonctions au ministère de l'intérieur expérimenter la réforme budgétaire issue de la loi organique relative aux lois de finances. Ce dernier point a paru également important, alors même que l'entrée en vigueur de la loi précitée, à compter du 1er janvier 2006, va conduire à redéfinir un certain nombre de processus de gestion des ressources humaines.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72276

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2005, page 7777

Réponse publiée le : 1er novembre 2005, page 10211